

# ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

## Quotient familial

Quotient	Ressources mensuelles nettes du ménage *
<b>A</b>	<b>Moins de 1067 €</b>
<b>B</b>	<b>DE 1068 à 2640 €</b>
<b>C</b>	<b>De 2641 à 3500 €</b>
<b>D</b>	<b>De 3501 à 4380 €</b>

Les ressources mensuelles nettes sont calculées à partir de la ligne « revenu fiscal de référence » (ligne 25) divisé par 12.

- Pièces à fournir : avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016

- Les quotients s'appliquent aux familles Férollaises

## Centre de loisirs

Quotient	1 enfant			2 enfants *			3 enfants et +*		
	Une journée	Semaine complète	Mercredi après-midi	Une journée	Semaine complète	Mercredi après-midi	Une journée	Semaine complète	Mercredi après-midi
<b>A</b>	7 €	30 €	2.70 €	6 €	26 €	2.30 €	5 €	22 €	1.90 €
<b>B</b>	12 €	50 €	4.50 €	10 €	42 €	3.80 €	8 €	34 €	3 €
<b>C</b>	17 €	70 €	5.90 €	15 €	62 €	5.10 €	13 €	54 €	4.30 €
<b>D</b>	22 €	90 €	8.10€	20 €	82 €	7.20 €	18 €	74 €	6.30 €
<b>E</b>	27 €	110 €	10.20 €	25 €	102 €	9.20 €	23 €	94 €	8.20 €
<b>Extérieurs</b>	29 €	118 €	11.20 €	27 €	110 €	10.20 €	25 €	102 €	9.20 €

\*Enfants inscrits au centre de loisirs

Le tarif du centre de loisirs du mercredi après-midi, ne comprend pas le repas.

Il sera facturé avec les services périscolaires.